

L'autorité en matière de foi d'après M. Doumergue et la crise actuelle

Autor(en): **Laufer, Alfred**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **25 (1892)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-379519>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'AUTORITÉ EN MATIÈRE DE FOI D'APRÈS M. DOUMERGUE
ET LA CRISE ACTUELLE¹

PAR

ALFRED LAUFER

F. La méthode. — Tout ce que nous venons de dire s'applique déjà à la question de la méthode. Nous avons montré que la tendance mystique ne méconnaît nullement les droits de l'objectivité. C'est donc gratuitement qu'on l'accuse de « subjectivisme absolu. »

« Le christianisme, a dit Ullmann, est une voie de salut, dans laquelle il faut réellement entrer pour expérimenter personnellement son efficace salutaire. Or il est impossible de ne pas reconnaître, d'un côté, que cette nouvelle voie de salut repose sur une série de *faits objectifs* qui se concentrent tous dans ce grand fait : l'incarnation du salut divin en Christ ; et de l'autre, sur une seconde série de *faits subjectifs*, puisque Jésus ne peut devenir pour chacun de nous ce qu'il est en lui-même qu'autant que nous réalisons dans notre vie, selon l'ordre voulu de Dieu, ce glorieux salut qu'il nous offre². »

M. Doumergue ne peut pas contester cela. Au contraire, il en convient. Et cependant il continue à attaquer les partisans de la « théologie de la conscience ». Il veut leur prouver qu'ils ont tort de mettre l'accent sur « la conscience » dans la recherche et l'appropriation de la vérité. Pour cela, il expose ses

¹ Voir *Revue de théologie et de philosophie*, livraison de mars 1892.

² *Christianisme*, p. 24.

théories psychologiques. Il part de l'unité de la personnalité humaine : « L'homme est un, indivisible, et la division ordinaire en trois ou quatre groupes de facultés est une des inventions les plus fausses et les plus dangereuses de la philosophie. » En effet, partant de cette division, on a dit : « Telle faculté est supérieure à toutes les autres et la vérité doit être cherchée par cette faculté et non par les autres. » De là le rationalisme, le mysticisme, le moralisme, trois formes non de la vérité, mais de l'erreur. Les facultés sont égales ; l'homme est un. Conclusion : « Ou bien l'homme est digne de confiance quand il raisonne, quand il sent, quand il veut ; ou bien il n'est digne de confiance ni quand il raisonne, ni quand il sent, ni quand il veut. Ou il n'y a pas de vérité pour l'homme ou cette vérité doit être atteinte à la fois par sa raison, par son cœur et par sa volonté. » (p. 86.)

Cette argumentation porte à faux si elle signifie simplement que c'est l'homme tout entier qui doit s'approprier le salut. L'école mystique ne dit pas autre chose. Le terme vague de conscience désigne précisément l'homme dans l'unité profonde de son être, dans l'harmonie de toutes ses facultés. Ullmann, comme Vinet, exprime admirablement cette vérité : « Ce n'est à aucune faculté isolée, à aucune capacité particulière qu'il est donné d'embrasser Christ dans son entier ; il ne faut rien moins qu'un acte constant de tout l'esprit, de toute l'âme pour saisir cette pleine et riche vie. La foi chrétienne n'est donc ni une affaire de l'intelligence, ni une certitude historique ou dogmatique, ni une manière particulière de vouloir et d'agir. Elle consiste dans l'acceptation sympathique de l'élément divin par toutes les puissances de notre vie intérieure, et dans le dévouement assimilateur de toute notre personne à la personne du Christ ; et si l'on veut donner le nom de cœur ou d'âme à l'indivise unité de la vie spirituelle, nous dirons que la foi a son siège primitif dans l'âme ou dans le cœur, en embrassant sous cette dénomination et l'homme qui sent et l'homme qui pense, et l'homme qui veut, et l'homme qui crée par la force plastique et l'intuition vivante ¹. »

¹ *Christianisme*, p. 116-117.

L'argumentation de M. Doumergue est fautive si elle signifie, comme nous le croyons¹, que l'on a tort dans la *recherche* et l'*appropriation* de la vérité religieuse et morale de mettre l'accent sur la conscience religieuse et la conscience morale, autrement dit sur les besoins religieux et moraux. Autant vaudrait argumenter comme suit : La division des organes de la connaissance porte atteinte à l'unité de la personnalité humaine. L'homme est un. C'est l'homme qui voit et non ses yeux, c'est l'homme qui entend et non ses oreilles, c'est l'homme qui touche et non ses mains. Conclusion : l'homme doit voir avec les oreilles, toucher avec les yeux, et entendre avec les mains. Mais non ! A chacun des cinq sens sa fonction en vue du bien-être de l'homme tout entier. Celui qui, ayant soif, voit un fruit succulent, ou entend le murmure d'une source, celui-là étend la main, mange, boit et se désaltère tout entier. Tous ses organes ont travaillé, mais chacun d'eux selon la nature de l'objet à percevoir. N'en est-il pas de même dans la recherche et l'appropriation de la vérité morale et religieuse ? Sans doute elle doit satisfaire la raison, réjouir le cœur, fortifier la volonté. Mais avant tout, elle doit avoir été cherchée, trouvée, réalisée. Comment ? Par le sens religieux et moral, par ce quelque chose d'intime, de profond, d'indéfinissable que l'on nomme le cœur, la conscience, et qui est à la foi ce que l'œil est à la vue. Et dans cette recherche et cette appropriation, je dis que le sentiment et la volonté ont des arguments plus puissants que la raison². C'est à eux qu'appartient, dans la formation de nos convictions, le premier et le dernier mot. Si la vérité brille devant sa conscience, l'homme qui la cherche sincèrement la reconnaîtra et pour se l'approprier il fera acte de volonté. Puis une fois entré en possession de la vérité par cette méthode interne, il se servira pour s'affermir dans cette

¹ « Les arguments de la raison, les arguments du cœur, les arguments de la volonté sont d'une égale importance... » (p. 87.)

² « Le cœur a ses raisons, que la raison ne connaît point. » — « C'est le cœur qui sent Dieu, et non la raison. Voilà ce que c'est que la foi : Dieu sensible au cœur, non à la raison. » Pascal, *Pensées*. Ed. Astié, t. II, p. 252.

vérité de la méthode externe et les arguments de la raison auront alors leur part. Il faut relire à ce sujet dans l'*Institution chrétienne*, au livre I, le chapitre VII^e pour se convaincre que la méthode mystique était bien celle que Calvin considérait comme la vraie méthode protestante. Car ce n'est pas, j'espère, être infidèle à la pensée du grand réformateur que d'appliquer à la vérité chrétienne ce qu'il dit de l'Écriture sainte.

« Si nous voulons bien pourvoir aux consciences, à ce qu'elles ne soyent point tracassées sans cesse de doutes et légèretés, qu'elles ne chancellent point et ne hésitent point à tous scrupules, il est requis que la persuasion que nous avons dite soit prinse plus haut que des raisons humaines, ou jugemens, ou conjectures : asçavoir du tesmoignage secret du saint Esprit. Il est bien vray que quand je voudroye débatre ceste cause par raisons et argumens, je pourroye produire en avant plusieurs choses pour approuver que s'il y a un Dieu au ciel, c'est de luy que la Loy et les Prophéties sont sorties.... Mais encores que nous ayons maintenu la sacrée Parole de Dieu contre toutes détractions et murmures des méchans, ce n'est pas à dire que par cela nous imprimions au cœur une telle certitude de foy comme la piété requiert : pour ce que les gens profanes pensent que la religion consiste en opinion seulement, afin de ne rien croire follement et à la légère, ils veulent et demandent qu'on leur prouve par raison que Moïse et les Prophètes ont été inspirez de Dieu à parler. A quoy je répon que le tesmoignage du saint Esprit est plus excellent que toute raison : car combien que Dieu soit seul tesmoin suffisant de soy en sa Parole, toutesfois ceste parole n'obtiendra point foy aux cœur des hommes si elle n'y est scellée par le tesmoignage intérieur de l'Esprit.... Il y a de bonnes gens, lesquels voyans les incrédules et ennemis de Dieu gergonner contre la Parole, sont faschez qu'ils n'ont bonne preuve en main sur le champ pour leur clorre la bouche : mais ils errent en ne considérant point expressément que l'Esprit est nommé seau et arre pour confermer nostre foy, d'autant que nos esprits ne font que flotter en doutes et scrupules, jusqu'à ce qu'ils soyent illuminéz. »

Il faut donc présenter l'Évangile par son côté religieux et moral plus que par son côté dogmatique. Il faut insister sur le péché, la faim et la soif de justice et de sainteté plus que sur le besoin de connaissance. Au reste, c'est là la méthode généralement employée aujourd'hui dans les prédications, les œuvres d'évangélisation et la catéchétique. C'était la méthode de saint Paul, quand « il allait, comme dit M. Verny, saisir directement dans les idées religieuses des païens eux-mêmes les points de repère de ses démonstrations ¹. » C'était la méthode de Jésus-Christ lui-même quand il disait : « Je suis la lumière du monde ! Je suis le pain de vie ! Je suis la vérité ! Les paroles que je vous dis, ce n'est pas de moi-même que je les prononce. Croyez-moi, croyez parce que je suis, moi, dans le Père et que le Père est en moi ; *sinon*, croyez à cause de ces œuvres ! »

En résumé M. Doumergue admet comme seule possible la méthode subjective en morale. Il la critique, la trouve dangereuse en religion. Mais, après avoir beaucoup discuté, il finit pourtant par l'admettre aussi en religion. Il le fait dans une note, comme s'il avait un peu honte d'être protestant. « Oui, à moins de tomber dans le scepticisme absolu, il nous faut croire, sans pouvoir le démontrer, que la vérité est en elle-même ce qu'elle nous paraît être à nous, ce qu'elle est relativement à nous. » (p. 76.)

Il résulte de cet aveu que nous sommes obligés dès que nous nous trouvons en présence d'un ordre ou d'une parole qui nous paraissent venir de Dieu. C'est précisément ce qu'avait dit M. Monod : « L'âme religieuse a en Dieu son repos. Elle a en lui son autorité souveraine. Dieu est son Maître. La volonté de Dieu est sa loi. De quelque manière que Dieu parle, la conscience de l'homme est liée, ainsi que s'exprimait Luther, par la Parole de Dieu. »

Après avoir ainsi établi l'autorité absolue de Dieu, de la vérité, du bien, il nous reste à examiner le second point du débat : le rôle de l'Écriture sainte pour la mystique.

¹ Actes XVII, 22-31 ; Rom. II, 14-16.

II

En disant que Dieu est l'autorité souveraine en matière religieuse, aucun théologien évangélique n'entend supprimer les agents par lesquels Dieu nous fait connaître sa pensée et sa volonté, ni contester l'autorité de ces agents de la Révélation. M. Monod en particulier a affirmé hautement l'autorité de Jésus-Christ et des Saintes Ecritures. Seulement M. Doumergue estime que la manière « nouvelle » de concevoir et de présenter cette autorité équivaut à une suppression ; et, persuadé qu'il a raison, il pousse un véritable cri d'alarme !

Nous avouons avoir une certaine peine à distinguer l'autorité du Christ historique de celle des écrivains inspirés du Nouveau Testament. Si nous étions en présence d'un écrit émanant directement du Seigneur, d'un résumé doctrinal fait par lui-même, il y aurait lieu d'établir cette distinction tranchée. Mais chacun sait que nous n'avons aucun écrit de Jésus. Nous ne le connaissons que par le témoignage de ses disciples, qui sous la direction du Saint-Esprit nous rapportent ce qu'ils ont vu, entendu, et compris de la vie, des œuvres et de l'enseignement du Maître. Nous acceptons les paroles de Jésus-Christ sur l'autorité que nous attribuons aux apôtres. Aussi quand j'entends M. Gretillat dire : « Il faut aller non de l'Ecriture à Jésus-Christ, mais de Jésus-Christ, de sa personne sainte et divine à l'Ecriture¹, » je me demande ce que cela signifie. Si l'on parle du Christ historique, cette méthode est fautive, car nous ne savons que par les Ecritures ce que fut le Christ. Si l'on parle de « Christ en nous », alors l'on veut dire tout simplement qu'il faut pour lire l'Ecriture et la comprendre être chrétien ! Mais, alors la méthode qui m'a permis de reconnaître en Jésus-Christ la vérité, cette méthode n'est-elle pas pleinement suffisante pour me permettre de reconnaître dans toute l'Ecriture sainte, la vérité salutaire de Dieu ?

Quoi qu'il en soit, la distinction est faite. M. Doumergue y insiste. Nous n'avons qu'à le suivre. Examinons donc avec au-

¹ *Chrétien évangélique* 1881, p. 373.

tant d'impartialité que possible les différences qui existent sur ce point entre les deux tendances en présence, et cherchons à faire la part de la vérité.

A. *L'autorité de Jésus-Christ.* — « L'ancienne » et la « nouvelle » tendance s'accordent pour refuser à Jésus une autorité absolue ; elles diffèrent sur la manière de comprendre l'autorité des paroles du Christ.

Au premier abord on pourrait croire que l'ancienne école attribue à Jésus-Christ l'infaillibilité dans tous les domaines.

« M. F. Godet, écrit M. Sabatier, dans l'article où il a traité de l'autorité de Jésus-Christ, l'a définie comme équivalant à l'infaillibilité expresse des paroles et discours conservés par nos quatre évangiles, sans tenir aucun compte de la subjectivité littéraire si sensible du quatrième, ni des chances d'erreur que pouvait amener ce double fait de la conservation des discours par tradition orale pendant 50 ans et de leur traduction dans une langue si différente de l'araméen que l'était le grec d'alors¹. »

M. Doumergue exprime la même pensée avec la même absence apparente de réflexion critique : « Un seul être parmi les hommes a assez différencié des hommes pour se trouver dans les conditions de l'inspiration absolue et par conséquent de l'infaillibilité : Jésus-Christ.... La notion d'inspiration et la notion d'infaillibilité ne se couvrent que pour Jésus-Christ. » (p. 163, comp. p. 67.) Mais en réalité M. Doumergue ne tire pas les conséquences de son affirmation. Je ne crois pas qu'il admettrait comme vraie cette curieuse page de l'Évangile de l'enfance que Tischendorf regarde comme antérieur à Mahomet : « Tandis que Jésus était dans le temple, à douze ans, il se trouva là un philosophe savant dans l'astronomie et il demanda au Seigneur Jésus s'il avait étudié la science des astres. Et Jésus lui répondant, exposait le nombre des sphères et des corps célestes, leur nature et leurs oppositions, leur aspect trine, quadrat et sextile, leur progression et leur mouvement rétrograde, le comput et la prognostication, et autres choses que la raison d'aucun homme n'a jamais scrutées. Il y avait aussi là un philoso-

¹ *Revue chrétienne*, 1892, p. 20.

phe très savant en médecine et dans les sciences naturelles. Et lorsqu'il demanda au Seigneur Jésus s'il avait étudié la médecine, celui-ci exposa la physique et la métaphysique, l'hyperphysique et l'hypophysique, les vertus du corps et les humeurs et leurs effets, le nombre des membres et des os, des artères et des nerfs, les divers tempéraments, chaud et sec, froid et humide, et quels sont leurs résultats; quelles sont les opérations de l'âme dans le corps, ses sensations et ses vertus, les facultés de la parole, de la colère, du désir, la congrégation et la dispersion, et d'autres choses que l'intelligence d'aucune créature n'a pu saisir. Alors ce philosophe se leva et il adora le Seigneur Jésus en disant: « Désormais je serai ton « disciple et ton serviteur¹. »

M. G. Godet, lui, ne pourrait signer cette page. Il admet que Jésus « n'a pas possédé la science que nous appelons moderne, qu'il a ignoré des choses que nous savons aujourd'hui, et que nombre de questions — de science naturelle, d'ethnographie, d'histoire et de critique — qui ne se posaient à personne de son temps, ne se sont pas posées non plus pour lui². »

Je ne sais pas si M. Doumergue étend l'infailibilité de Jésus-Christ aux questions de critique littéraire, authenticité, date, des livres de l'Ancien Testament; si, à cause des paroles de Jésus-Christ il aurait des scrupules à voir dans le livre de Jonas une parabole? En tout cas M. F. Godet est très clair sur ce point. Il estime que sur ces sujets-là Jésus a simplement suivi la tradition de son peuple, que l'on n'est pas tenu de croire à la mosaïcité du Pentateuque, ou à l'origine davidique du psaume CX, bien que Jésus ait paru croire à l'une et à l'autre. Il va même jusqu'à dire: « Ce qui me paraît seulement devoir être affirmé, c'est que ce que Jésus avait appris des hommes quant aux choses terrestres, et pour autant que cela n'était pas en rapport avec son œuvre de salut, n'a pu être en dehors de la faillibilité humaine³. »

¹ *Évangile de l'enfance*, chap. LI et LII.

² *Christ, fondement de l'autorité de l'Écriture*, p. 13.

³ *Chrétien évangélique*, 1891, p. 160.

Nous voici donc ramenés à l'affirmation de M. Monod : L'autorité de Jésus-Christ ne vaut que dans l'ordre spirituel. Ici M. Doumergue, en véritable avocat, critique fort et n'affirme rien. Il eût été pourtant intéressant de savoir sa pensée. Jésus-Christ semble avoir cru à la personnalité de Satan, aux possessions ; il a parlé de l'enfer et de ses peines à la manière de ses contemporains. Sa parole fait-elle autorité absolue dans ces choses-là ? demandera quelqu'un. M. Doumergue se garde de répondre. M. F. Godet est plus explicite quand il dit à propos du tableau d'outre-tombe de la parabole du mauvais riche : « les couleurs sont presque toutes empruntées à la palette des rabbins¹. » Pour la forme, il y aurait donc adaptation. Mais alors ces démoniaques que Jésus et ses contemporains² guérissaient étaient-ils de pauvres possédés, au sens où les Juifs l'entendaient, ou bien des hystériques, des épileptiques, des fous, victimes de ces maladies mystérieuses qui, aussi bien que la mort, sont la manifestation et le salaire du péché ? La manière d'agir et de parler du Seigneur nous oblige-t-elle à trancher cette question dans le sens de la possession ? Ou bien avons-nous le droit, en restant fidèle à la pensée de Jésus-Christ, de négliger l'image pour chercher l'explication scientifique de ces phénomènes ?

Allons plus loin, et avec Scherer et M. Doumergue, supposons, par exemple, que Jésus-Christ « a enseigné les peines éternelles. » « C'est à l'exégèse à le décider », dit M. Doumergue. Pas seulement à l'exégèse, mais à l'histoire qui nous dit ce que l'on pensait de ce sujet au temps de Jésus-Christ. En présence des pseudépigraphes de l'Ancien Testament, de la parabole du mauvais riche et d'autres déclarations du Nouveau Testament, il me semble bien difficile d'admettre que les contemporains de Jésus-Christ ne croyaient pas à ce que l'on appelle « les peines éternelles. » Jésus en a parlé. Supposons qu'un théologien arrive à la conviction que les déclarations de Jésus-Christ sur ce point contiennent bien la doctrine traditionnelle. Que fera-t-il ? Se soumettra-t-il, comme M. Doumer-

¹ *Commentaire sur l'Évangile de saint Luc*, tome II, p. 217.

² Math. XII, 27 ; Luc IX, 49-50.

gue a l'air de l'ordonner ? Il le voudrait bien à cause de l'autorité qu'a pour lui toute parole de Jésus-Christ; mais il ne le peut. Cette doctrine le révolte; son sentiment intime proteste, il ne peut accorder cette théorie avec l'amour de Dieu; il ne peut croire que Dieu punisse pour punir.... S'il est de la vieille ou de la nouvelle orthodoxie, il essaiera de faire taire ses protestations intérieures, il prêchera, malgré lui, parce que « il est écrit. » Ou bien, il s'efforcera de « prouver » que cette doctrine n'est pas dans l'Évangile, comme d'autres trouvent moyen de n'y pas voir la préexistence personnelle du Christ, en faisant ce que M. Secrétan appelle joliment « des merveilles d'acrobatisme exégétique¹. » S'il est de la « Nouvelle Ecole » il cherchera à dégager sous « les couleurs empruntées à la palette des rabbins » la pensée de Dieu. Il dira et prêchera « qu'on ne se moque pas de Dieu », qu'il y a une « justice de Dieu » qui atteint et atteindra les coupables, que le Bon Dieu n'existe pas plus dans l'autre monde que dans celui-ci, qu'il y a pour l'âme impénitente une perte actuelle et une perte future. Mais il n'emploiera pas son temps à dogmatiser sur ce point, à déterminer la durée, la nature de cette perte.

M. Monod a appliqué la même méthode à ce qu'on nomme « la personnalité » de Satan. Ce qui importe à l'âme ce n'est pas la manière dont elle doit se représenter la puissance du mal, mais l'existence de cette puissance terrible, et le devoir de lutter contre elle. Le reste intéresse la curiosité plus que la piété.

On pourrait de même discuter les expressions dont Jésus-Christ s'est servi pour parler du Saint-Esprit, et refuser d'en déduire « la personnalité » du Saint-Esprit. Les doctrines religieuses ne sont après tout que des images, des symboles. Les réalités spirituelles et morales qu'il s'agit d'exprimer sont inexprimables. « Ce sont des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues...² » On ne peut en parler que par des figures ou par des abstractions. Or, le génie sémitique,

¹ *La civilisation et la croyance*, 1^{re} édition, p. 446.

² 1 Cor. II, 9.

qui n'aimait pas les abstractions, se plaisait à parler des choses spirituelles, comme des choses mystérieuses¹, par des tableaux, par des personnifications. Il faut s'en souvenir pour demeurer humble et pour s'attacher aux réalités religieuses que ces images doivent nous rendre sensibles.

En agissant ainsi, nous laissons à Jésus-Christ l'autorité morale et religieuse qui lui appartient. Cette autorité-là est indépendante du milieu et de l'époque. Elle est pour tous les temps et pour tous les hommes, elle s'impose à « toute conscience d'homme. » Je ne crois pas que l'on diminue la grandeur du Christ en admettant que son humanité fut réelle et complète. Il a été de son temps. Il a parlé comme on parlait de son temps. Il le fallait pour qu'il fût compris de ses contemporains. Mais il n'en a pas moins exprimé la pensée de Dieu. Je ne crois pas non plus qu'admettre que Jésus-Christ a ignoré certaines choses ou en a parlé comme ses contemporains ce soit « faire une brèche dans sa sainteté. » La sainteté n'est engagée que là où la volonté l'est, dans la sphère morale ou religieuse, qu'il ne faut pas identifier, comme le fait M. Doumergue à la suite de M. F. Godet, avec la sphère philosophique et théologique. (p. 140-142.)

Mais encore dans le domaine religieux et moral ne faut-il pas comprendre cette autorité du Christ comme une autorité littérale, précise, ainsi que M. Doumergue semble le réclamer. Lorsque je lis des paroles comme celles-ci : « Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes et le donne aux pauvres. » « Donne à celui qui te demande, et ne te détourne pas de celui qui veut emprunter de toi. » « Ne vous amassez pas de trésors sur la terre. » « Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi l'autre... » « Lorsque tu donnes à dîner ou à souper, n'invite pas tes amis, ni tes frères, ni tes parents, ni des voisins riches... mais invite des pauvres, des estropiés, des boiteux, des aveugles. » « Si quelqu'un vient à moi, et s'il ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple, » etc., lorsque je lis des paroles semblables,

¹ Jean V, 4.

je ne puis les prendre à la lettre. Mais je ne les considère pas moins comme vraies ! Oui, c'est là l'esprit du Christ ! Oui, c'est dans cet esprit que le chrétien doit vivre ! Et je me sens repris, éclairé, encouragé, sanctifié par ces paroles aussi bien que par d'autres que je puis m'appliquer à la lettre. Je tire de ces déclarations la pensée du Seigneur, qui est une pensée d'amour, de pardon, de miséricorde. Et ma conscience chrétienne formée par ces paroles et d'autres semblables, condamne la guerre et le duel, les procès et la vengeance, l'avarice et l'égoïsme. Bien loin de dire avec Guichardin : « L'Évangile qui enseigne la charité, l'abnégation, le pardon des offenses deviendrait fort dangereux, suivant la nature des choses, pour celui qui voudrait le suivre scrupuleusement dans le gouvernement des états ¹, » je demande à Dieu que ces principes de la charité, de l'abnégation, du pardon des offenses prennent de plus en plus place dans le gouvernement des états. Et c'est là ce que nous disons quand nous répétons, dans l'esprit du Christ : « Que ton règne vienne ! »

Mais alors pourquoi n'en serait-il pas de la dogmatique comme de la morale ? Pourquoi les déclarations doctrinales de Jésus-Christ seraient-elles des « formules absolues » pour ma pensée, tandis que ses déclarations morales ne sont pas des « formules absolues » pour ma conduite ? Serait-ce parce qu'il en coûte moins à mon vieil homme d'admettre la « personnalité » du diable que de ne « point se mettre en colère, » que de ne « point juger ? » Il me semble qu'il faut être juste et accorder dans la sphère dogmatique ce que l'on concède dans la sphère morale.

M. Monod me paraît donc avoir raison quand il écrit : « Jésus-Christ n'a pas fait de sa parole un canon, une norme à laquelle chacun était invité à venir mesurer sa propre pensée ; mais un germe vivant, une divine semence, confiée aux âmes humaines, pour porter son fruit en sa saison et suivant que le permettrait la nature du terrain. » Et c'est en présence de déclarations aussi profondes, aussi évangéliques ², posant la Parole du Sei-

¹ Cité par Marc-Monnier, *La Renaissance*, p. 326.

² Mat. XIII, 19 ; Marc IV, 26-29 ; 1 Pierre I, 23.

gneur comme une puissance toujours vivante, que M. Doumergue écrit en se raillant : « L'autorité de Christ est réduite à l'ordre spirituel et l'ordre spirituel est réduit à ce que la conscience religieuse de chacun estime être le vrai christianisme ! » Que c'est pauvre, cette logique-là ! Non, l'ordre spirituel comprend tout ce qui a rapport au salut, tout ce qui a rapport à la régénération individuelle et sociale ! Le vrai christianisme n'est pas en nous, il est en Christ, dont « la vie, comme l'a dit Ullmann, est l'expression achevée de Dieu et de sa volonté... Mais en prenant sa place, au titre de puissance nouvelle, dans la marche progressive de l'humanité, ce christianisme n'a pas voulu n'être qu'une institution extérieure, bien achevée de toutes pièces, en présence du genre humain ; il a voulu s'insinuer toujours plus dans le for intérieur de l'homme et de l'humanité, pour y implanter ses vertus salutaires et pour produire du dedans au dehors une vie nouvelle ¹. »

N'est-ce pas la vraie conclusion de M. Monod : « Tout est objectif ; nous ne sommes pas les créateurs de la vérité, nous avons à la recevoir humblement ; elle est en Jésus. Mais tout est subjectif en même temps, car une vérité hors de nous et restant hors de nous ne serait qu'une thèse abstraite, une théorie morte, ne serait pas et ne pourrait pas être une vérité religieuse. »

L'autorité de Jésus-Christ est donc toute spirituelle. Elle n'a rien de commun avec l'autorité d'un gendarme ou d'un professeur de théologie. Sa parole est une puissance vivante qui convainc et entraîne, qui persuade et sanctifie. En présence de Jésus-Christ, les apôtres et les disciples ne purent autrement que s'écrier : « Seigneur, à qui irions-nous qu'à toi, tu as les paroles de la vie éternelle ! Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant ! » En présence de Jésus-Christ, en l'entendant proclamer la sainteté et l'amour de Dieu, le péché et le salut de l'homme, en entrant par la foi en communion avec lui et en apprenant ainsi à connaître « et la puissance de sa résurrection et la communion de ses souffrances » je m'écrie avec adora-

¹ *Christianisme*, p. 91 ; *Mystique*, p. 27.

tion : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » Mais ces confessions ne sont pas amenées sur les lèvres en vertu d'une règle extérieure ! Elles sont un « fruit vivant, immédiat, intime et marqué du sceau divin ! » Ni la chair, ni le sang ne peuvent nous révéler ces choses, mais Dieu lui-même par la puissance de son Esprit de vérité !

B. L'autorité de la Bible. — Ce que nous avons dit de l'autorité de Jésus-Christ, nous pouvons le répéter de l'autorité de la Bible.

A la question : cette autorité est-elle absolue, infaillible ? ils sont bien rares, parmi nous, ceux qui, en sachant ce qu'ils disent, répondraient avec Spurgeon dans le discours que vient de traduire M. Saillens : » Pour nous l'inspiration plénière et verbale de la Sainte Ecriture est un fait, non une hypothèse. Si ce livre n'est pas infaillible, où trouverons-nous l'infaillibilité¹ ? » M. Doumergue dit au contraire : « Nous sommes d'accord avec la Nouvelle Ecole pour repousser la conception de l'inspiration littérale. » (p. 156.) Mais encore ici il eût été intéressant de savoir exactement la pensée de M. Doumergue. Nous lui demanderions en vain si tous les livres dits canoniques sont par là même pour lui des livres inspirés, faisant autorité, ou bien s'ils doivent encore légitimer leur valeur religieuse et morale à la conscience chrétienne. Nous lui demanderions en vain s'il entend soustraire la Bible aux conditions d'un livre d'histoire, s'il estime qu'un récit est nécessairement historique par le fait qu'il est contenu dans la Bible, s'il admet que Dieu ait pu se servir de mythes, comme le Seigneur Jésus de paraboles, pour nous faire connaître des vérités religieuses utiles et salutaires. Nous lui demanderions en vain s'il accepte comme obligatoires, par le fait seul qu'elles sont dans la Bible, toutes les doctrines religieuses ou morales qu'elle enseigne, ou bien s'il se croit le droit de les examiner à la lumière de sa raison ou de sa conscience. Il ne répond pas à ces questions et à beaucoup d'autres que l'on pourrait poser. Il critique, ce qui est aisé, puis il se dérobe. Il veut « essayer d'élucider ces graves questions » ; mais il a soin de nous aver-

¹ *Le plus grand combat du monde*, p. 30.

tir « qu'essayer » n'est pas réussir, et c'est « sous toutes réserves » qu'il hasarderá quelques explications. Nous voici bien avertis! D'un côté il affirme qu'il y a une différence entre une Bible inspirée et une Bible infaillible; et il conclut que le chrétien n'a pas besoin d'une « Révélation infaillible » ce qui signifie probablement d'un document infaillible de la Révélation. Puis après avoir montré que la Bible n'est pas infaillible, il déclare d'un autre côté que cette différence entre l'inspiration et l'infaillibilité « est comme si elle n'était pas. » (p.171-175.) Si nous comprenons bien, cela veut dire que la Bible n'est pas telle quelle la Parole de Dieu et que cependant elle est la Parole de Dieu, qu'elle n'est pas l'autorité infaillible et que cependant elle est une autorité. La première affirmation est théologique, la seconde est religieuse. Si c'est bien cela, comme je le crois, qu'a voulu dire M. Doumergue, il est fort mal placé pour accuser M. Monod de « contradiction. » Il pourrait tout aussi bien s'accuser lui-même. Et au fond il le fait, car il pose ici « la terrible question de limite » : jusqu'où va l'autorité de la Bible? Pour la résoudre il en revient à ce « terrible » subjectivisme qu'il a tant décrié et par conséquent à l'autorité de la conscience morale ou chrétienne individuelle. Oui, c'est M. Doumergue qui fera pour lui-même le fameux triage entre ce qui est essentiel au salut et ce qui lui est indifférent, « car il est impossible de l'opérer absolument et facile de l'opérer suffisamment. » (p.172.) Il le fera avec l'entière persuasion qu'il y a une différence entre ce qui est chrétien et ce qui ne l'est pas, comme entre le jour et la nuit, entre le bien et le mal, entre le vrai et le faux. Bien plus il le fera avec l'assurance qu'il y a dans ce domaine aussi une certitude possible. Vraiment, ce n'était pas la peine de crier si fort, pour répéter encore sur ce point les déclarations des « chefs de la Nouvelle Ecole. »

« Il y a beaucoup d'énigmes dans les oracles divins, disait Casteillon. Tout l'Évangile se donne comme n'étant vraiment compris que des vrais disciples de Christ, c'est-à-dire de ceux qui lui obéissent et qui ont la charité. Aux autres, si savants qu'ils soient, il restera lettre close... Est-ce à dire que Dieu se joue des hommes, parce qu'il se glorifie d'être un Dieu caché?

Est-ce à dire qu'il n'y ait rien de certain ? Au contraire, nous avons la pleine et entière certitude pour tout ce qui importe à notre salut, nous l'avons pour tout ce qui regarde nos devoirs, c'est-à-dire pour tout ce que nous avons besoin de connaître. Il est certain que tout ce que contient l'Écriture est vrai ; certain encore que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu et qu'il a fait ce que raconte l'Écriture ; certains encore, les préceptes de la piété : amour de Dieu et du prochain, pardon des injures, patience, miséricorde, bénignité, et autres devoirs semblables. Mais nous autres, négligeant ce qui est notre office, nous nous inquiétons de ce qui est de l'office de Dieu, absolument comme si nous étions dans ses conseils : nous disputons sur l'éternelle élection, sur la prédestination, sur la Trinité, affirmant ce que nous n'avons jamais vu et dédaignant ce que nous avons sous la main. De là ces monceaux de volumes de théologie qu'on ne parviendrait pas à lire en trois âges d'homme¹. »

A mon sens, il y aura toujours sur ce point contradiction apparente, contradiction qui se résout dans la pratique par la volonté. Le mot profond de Pascal trouve ici son application : « Il y a assez de lumière pour ceux qui ne désirent que de voir et assez d'obscurité pour ceux qui ont une disposition contraire. » Mais encore ici à une condition, c'est de ne pas transformer l'autorité de l'Écriture en une autorité littérale et absolue !

Répondant à M. de Gasparin qui l'avait accusé d'enlever toute autorité à la Bible, Ullmann écrivait : « Si M. de Gasparin me demande tout simplement : l'Écriture est-elle une règle extérieure, objective ? je lui répons tout aussi simplement en ma qualité de protestant et sans hésiter : Oui. Je reconnais avec toute l'Église évangélique la valeur normative de l'Écriture et j'y trouve le palladium du protestantisme. Je dis avec Luther : « C'est la Parole de Dieu, et personne autre, pas même un ange, qui doit poser des articles de foi. » Je ne veux pas juger l'Écriture, mais je veux être jugé par elle. Je ne veux pas me faire un Christ, mais je veux avoir le Christ, duquel l'Écriture témoigne, lui et lui seul, mais lui tout entier. Cette Écriture

¹ Casteillon t. II, p. 33.

enfin m'est plus qu'un témoignage pleinement suffisant de lui, et de son œuvre, elle m'est encore un témoignage divinement garanti.

» Mais si l'on me demande encore : l'Écriture est-elle une règle extérieure en ce sens qu'elle exclut tout rapport à une règle intérieure, à quelque chose de plus étendu, de plus profond, de plus élevé que la Parole écrite telle quelle, ni plus, ni moins ? Alors je répons tout aussi nettement : Non, et j'ajoute : Elle-même ne se donne pas pour une telle règle et nous ne devons pas l'entendre ainsi. Eh quoi, ne tire-t-elle pas son origine d'une source intérieure et n'a-t-elle pas sans cesse pour tendance et pour but de revenir à l'intérieur, de redevenir esprit et vie ? Et pour opérer cette infusion de son esprit et de sa vie, ne faut-il pas qu'elle agisse autrement qu'à la façon d'une règle externe, qu'elle s'éprouve et se prouve au contact de toute notre vie intime en conquérant notre libre adhésion¹ ? »

Nous concluons donc que pour l'école mystique la Bible, document de la Révélation, est une autorité spirituelle, qui entraîne, qui édifie, qui convainc, mais non une autorité littérale absolue qui nous oblige à une soumission contre nature. Son autorité est celle de la vérité. Elle s'impose à moi non en vertu de raisonnements, de preuves dogmatiques, historiques ou littéraires établissant l'inspiration, l'authenticité ou l'apostolicité des livres qui la composent, mais immédiatement, par sa valeur religieuse et morale. Au lieu d'être un code canonique, un recueil de règles extérieures, de dogmes, la Bible est pour moi un livre de vie, dont la vérité se prouve elle-même à mon être intérieur par « une démonstration d'esprit et de puissance ». Mais encore une fois ce résultat n'est possible que par la méthode mystique de l'appropriation personnelle, de l'assimilation intérieure de la vérité. Sur cette voie-là, il ne suffit pas de déclarer une fois pour toutes son adhésion en bloc au contenu de l'Écriture sainte, il faut demeurer sans cesse en contact avec elle « en ayant pour docteur l'Esprit de Dieu et notre expérience propre. »

¹ *Mystique*, p. 56. — Comp. Martensen, *Dogmatique*, § XXIV.

Après avoir rappelé que « la foi par laquelle il nous faut être sauvés est de telle nature que non seulement elle obtient à l'homme, par le mérite de la mort de Christ, pardon de ses péchés, mais aussi par sa résurrexion le rend juste et lui moyenne un nouvel esprit », Casteillon ajoute : « Si quelqu'un donque ayant une telle foi, courage et vouloir, s'adonne à la lecture des Saintes Ecritures, soit savant ou idiot, pauvre ou riche, mâle ou femelle (Dieu n'a égard à personne), il les entendra vraiment et en aura du profit et deviendra de jour en jour meilleur et y trouvera de si grands trésors de sagesse céleste qu'il s'émerveillera comment ils y étaient cachés¹. »

Cette méthode mystique appliquée à l'Ecriture sainte me semble être la vraie parce qu'elle nous force à entrer directement en rapport avec Dieu, l'autorité souveraine, la source de toute vérité comme de tout bien. Elle nous élève au-dessus des discussions de la critique. Elle nous permet de prendre les paroles de la Bible en elles-mêmes et pour elles-mêmes, de les apprécier par elles-mêmes. Que m'importe au fond que ce soit un inconnu qui ait écrit la seconde partie d'Esaië plutôt que le prophète de ce nom. Les magnifiques consolations qu'il apportait au peuple exilé, les prophéties par lesquelles il le soutenait, n'en sont pas moins bienfaisantes, pas moins vraies pour moi. Que m'importe de savoir pour sûr si c'est Pierre qui a écrit la seconde épître de ce nom, ou bien s'il faut l'attribuer à un homme pieux du second siècle qui, selon les habitudes littéraires du moment, aurait emprunté le nom de l'apôtre pour donner à l'Eglise les excellentes exhortations qu'il a écrites. Et d'autre part, le fait que saint Paul a écrit les épîtres aux Galates, aux Corinthiens ne m'oblige pas d'approuver son exégèse allégorisante, de trouver qu'il a raison de prononcer l'anathème contre qui que ce soit ! Je puis croire que saint Jude a écrit l'épître qui porte son nom, sans admettre avec lui que Enoch ait prononcé la prophétie qu'il lui attribue. Je puis accepter la johannicité de l'Apocalypse sans me croire tenu de prendre pour des « paroles de Dieu » les propos de vengeance qu'elle contient, ni pour des prophéties détaillées concernant les siè-

¹ Casteillon, t. II, p. 215.

cles à venir, les déclarations et les tableaux, par lesquels l'apôtre voulait consoler les chrétiens persécutés.

C'est dans ce sens que Luther disait, comme le rappelait il y a quelques années, M. le professeur Gautier¹ : « La véritable pierre de touche pour l'appréciation des livres saints, c'est de voir s'ils ont Christ pour objet ou bien non.... Ce qui ne fait pas connaître Jésus-Christ n'est pas apostolique, quand même ce serait saint Pierre ou saint Paul qui l'aurait dit. En revanche, ce qui prêche Jésus-Christ est apostolique, quand même ce serait Judas, Anne, Pilate ou Hérode qui le dirait. »

Ce que nous disons de la Bible, nous le disons aussi des doctrines qu'elle contient. A moins d'être un hypocrite ou un imbécile, je ne puis donner mon « adhésion cordiale » actuelle qu'à des doctrines qui correspondent à mes besoins spirituels ou dont j'entrevois la portée religieuse et morale. Il est évident qu'ainsi la dogmatique, comme science, est bien simplifiée, et la théologie aussi, mais je ne saurais que m'en réjouir. Il est non moins évident qu'une foule de questions tranchées d'autorité au moyen de déclarations bibliques cueillies un peu partout, doivent être étudiées à nouveau et dans la plupart des cas réservées comme étant en dehors de notre compétence, ou du moins toujours présentées avec leurs solutions comme des conjectures individuelles faillibles et revisables².

D'autre part, il est tout aussi évident que, à ce point de vue, la Bible conserve toute l'autorité à laquelle elle a droit, comme le document de la Révélation de Dieu aux hommes. Je dirais même que l'autorité de la Bible grandit en proportion de notre développement spirituel. En musique, l'autorité des grands maîtres grandit avec la culture de l'oreille. En peinture l'autorité des grands maîtres est en relation exacte avec le développement du sens esthétique. En morale, « celui qui est saint se sanctifie toujours davantage. » Saul de Tarse, pharisien, se croyait « irréprochable à l'égard de la justice de la loi. » Paul,

¹ *Chrétien évangélique*, 1883, p. 541.

² « Les hommes péchent aussi souvent en ne sachant pas douter quand il le faut qu'en ne croyant pas là où il faut croire. » Casteillon, t. II p. 216.

apôtre, éclairé par le Saint-Esprit se déclare le « premier des pécheurs. » Il en est exactement de même au point de vue religieux. L'homme charnel ne voit dans les Saintes Ecritures que banalités, erreurs et contradictions. L'homme spirituel y voit la sagesse de Dieu. Il en admire la profondeur morale, la richesse religieuse, l'équilibre, la sobriété et il fait l'expérience que plus il y cherche plus il y trouve.

Le degré d'autorité religieuse et morale que nous accordons à l'Ecriture sainte dépend donc du degré de notre vie religieuse et morale. Plus nous vivons près de Dieu, plus la vie de Christ sera développée en nous, plus nous nous soumettrons à la discipline du Saint-Esprit, mieux nous comprendrons les saintes lettres, et, dans la glorieuse liberté du chrétien, plus nous leur attribuerons d'autorité parce que nous y discernons toujours mieux le vrai, le bien, c'est-à-dire la Parole de Dieu.

M. Sabatier l'a dit admirablement et nous ne pouvons mieux conclure qu'en citant ses paroles : « Nous voulons pour le document de la Nouvelle-Alliance, » — et pourquoi ne dirions-nous pas pour la Bible tout entière — « l'autorité qui se prouve en s'exerçant souverainement et sans dispute sur ses titres et ses origines ; l'autorité de la vérité qui éclaire et subjugué l'esprit droit ; l'autorité de la sainteté qui, en se montrant, fait ployer nos genoux, l'autorité de l'Esprit de vie qui produit la vie et fait éclater des chants de triomphe. Sans nul doute cette autorité ne promulgue pas des dogmes ; elle fait mieux, elle réveille et ressuscite les consciences. Le Nouveau Testament ne sera pas un recueil de formules, il restera le livre de vie. Il n'établira pas la science dogmatique, il continuera à susciter des chrétiens. Aussi bien est-ce uniquement pour cela que Dieu l'a donné¹. »

* * *

Et maintenant, comment faire prévaloir ce point de vue nouveau et ancien qui est le vrai ? Sera-ce par les procédés anti-

¹ *Revue chrétienne*, 1892, p. 38.

ques d'un autoritarisme ecclésiastique ou dogmatique quelconque? A Dieu ne plaise! Ce serait amener « la banqueroute de la Réforme! » Sera-ce en poursuivant comme M. Doumergue une polémique irritante et négative? Mais ce serait être infidèle à la méthode mystique; ce serait douter de la force de la vérité et l'outrager! La vérité n'a pas besoin d'être prouvée. Il lui suffit de se montrer pour triompher, mais il faut qu'elle se montre. Les évangélistes en pays catholiques et païens ont fait bien souvent l'expérience que les polémiques ne servent pas la cause de la vérité. Ils montrent l'Évangile et l'Évangile chasse l'erreur et subjugué les consciences droites. C'est cette méthode que plusieurs ont employée fidèlement et sans bruit depuis Vinet. C'est cette méthode positive qui doit être employée, si l'on ne veut pas rejeter les troupeaux dans des théories inexactes qui ont fait leur temps. Affirmons le vrai, sans perdre notre temps à nier le faux! L'erreur tombera et la vérité prévaudra.

A une condition toutefois, c'est que nous ayons quelque chose à affirmer! Ah! si le point de vue mystique constituait un danger pour l'Évangile de Jésus-Christ, Fils de Dieu et Fils de l'homme, si, en abandonnant les formules scolastiques de la dogmatique orthodoxe, il fallait aussi lâcher les réalités religieuses et morales qu'elles devaient exprimer, alors je serais le premier à crier « au feu! » Mais il n'en est rien. L'Évangile dans sa divine folie demeure « la puissance de Dieu et la sagesse de Dieu pour quiconque croit. » Pour moi, je crois aux grands faits moraux et religieux que proclame et réclame l'Évangile. Je crois à la terrible gravité du péché, à la Rédemption par Jésus-Christ, mort pour nos péchés et ressuscité pour notre justification. Je crois à la régénération par le Saint-Esprit et à la sainteté obligatoire pour le chrétien. Ces réalités-là peuvent être savourées dans leur amertume et dans leur douceur avec les formules les plus étroites et les plus insuffisantes de l'ancienne orthodoxie; mais elles ne sont pas nécessairement liées aux formules les plus belles et les plus riches de la « Nouvelle orthodoxie » ou de la Mystique. Elles sont indépendantes des formules et les dépassent toutes. Pour les connaître

comme pour les faire connaître, il n'y a qu'un moyen, suffisant pour tous les temps et à la portée de tous les hommes, c'est d'en vivre au plus près de sa conscience, dans la sincérité d'un « cœur honnête et bon, » d'un cœur qui veut moins comprendre qu'obéir, moins savoir qu'aimer.

Le jour où tous les chrétiens voudront l'employer fidèlement, il y aura de la joie parmi les anges de Dieu et dans l'Eglise de Jésus-Christ.

Aubonne, mars 1892.
